

Saint-André, le 16 janvier 2023



Chemin de VILLECLARE
66 690 SAINT-ANDRE
☎ 04 68 98 35 30
☎ 04 68 98 35 31
✉ ce.0660865g@ac-montpellier.fr

DISPOSITIONS EXCEPTIONNELLES DU JEUDI 19 JANVIER 2023 SUITE AU PREAVIS DE GREVE

A l'attention des parents d'élèves,

En raison d'un mot d'ordre de grève pour le jeudi 19 janvier 2023, les cours risquent d'être fortement perturbés.

De plus, **le collège est dans l'impossibilité d'assurer la restauration scolaire.** Rappel : l'introduction de nourriture au collège est interdite. Vous bénéficierez d'une remise d'ordre sur les frais de ½ pension du 2^{ème} trimestre. L'accueil est assuré.

Vous voudrez bien prendre les dispositions nécessaires pour venir chercher votre enfant à l'issue de la matinée et compléter le coupon-réponse ci-joint.

M-L Batlle
Principale

ORGANISATION EXCEPTIONNELLE DU JEUDI 19 JANVIER 2023
(Les surveillants passeront dans les classes pour récupérer le document.)

Je, soussigné(e) responsable légal de l'élève

en classe de autorise mon enfant à attendre sa prise en charge :

- sur le parvis à l'extérieur de l'établissement
- à être pris en charge par personne autorisée

(Cochez la case uniquement si nécessaire).

Autorise mon enfant à quitter le collège avec son véhicule à moteur ou vélo

Mon enfant réside à Saint-André, je l'autorise à rentrer seul

Date :

Signature :